



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine VALERO.

PRESENTS : MMES BONNASSIEUX - SAUNAL - MM COMBET - CURETTI - ROMERO-BESEGHER - VIALA D. - MMES BERBIE - CAMINADE (Suppléante) - GELIS (Suppléante) - HEBRARD - LAFON - MM ALBERT C. - ALBERT J. - AYRAL - BAZART - BLANQUET - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - HURCET - MARMOITON - MAUREL - MAURIES - MONTAGNE - MOULET - OURCET - PECH - PUECH - RAUL - ROUDET - SIMIONI (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE.

Mme AJCHENBAUM a donné pouvoir à M. PECH.

Mme NERIN a donné pouvoir à M. ROUDET.

M. LAROCHE a donné pouvoir à M. GARDELLE.

M. MILHAU a donné pouvoir à Mme LAFON.

N° 2026/67

Objet : Finances : Vente d'imprimantes multifonctions et d'un ordinateur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la délibération n°2023/97 relative à la vente de matériel aux enchères,

Vu la délibération n°2025/95 relative à la vente d'imprimantes multifonctions et d'un ordinateur aux enchères

Madame la Présidente rappelle aux membres de l'Assemblée qu'après avoir proposé la vente de ce matériel aux mairies faisant partie de la CCLPA, il a été mis en vente aux enchères par la Direction Nationale d'Interventions Domaniales et plus particulièrement au commissariat aux ventes du domaine à Toulouse un parc d'imprimantes multifonctions ainsi qu'un ordinateur le 22 avril 2026.

Certaines imprimantes multifonctions et l'ordinateur n'ayant pas trouvé acquéreur, Madame la Présidente propose de déposer les offres de vente sur d'autres sites dédiés à la vente de divers mobiliers aux nouveaux tarifs indiqués ci-dessous :

Imprimantes multifonctions				
Modèle	Caractéristiques	Qté	Ancien Prix de départ (à l'unité)	Nouveau Prix sur site dédié (à l'unité)

MX3070V	Multifonctions laser couleur format A3 - 30 ppm (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB) ; 1 chargeur d'originaux R/V ; 4 Magasins papier (3 A4 et 1 A3) ; 1 écran tactile ; Module agrafage	2		
MX3070V (sans module agrafage)	Multifonctions laser couleur format A3 - 30 ppm (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB) ; 1 chargeur d'originaux R/V ; 3 Magasins papier (3 A4 et 1 A3) dont 1 à faire réparer ; 1 écran tactile ; Module sans agrafage	1	100 €	30 €
MXC301W	Multifonctions laser Couleur format A4 – 30 ppm (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB) ; 1 chargeur d'originaux 30 feuilles ; 1 Magasin papier de 250 feuilles ; 1 alimentation manuelle de 50 feuilles ; 1 écran	1	100 €	50 €
Ordinateur				
Modèle	Caractéristiques	Qté	Prix	
Mac OS Monterey Version 12.6.8 (clavier + Lecteur CD)	Année de fabrication : fin 2015 ; Modèle : iMAC (Retina 5k, 27 pouces 5120 x 2880) ; N° série: 02SH22DGG7J ; Mémoire : 24 Go 1867 Mhz DDR3 ; Disque HD Date : 1 To ; Processeur: 3,2 GHz Intel Core i5 quatre cœurs	1	250 €	100 €

Dans le cas où au 31 décembre 2026, certains matériels restent invendus, ces derniers seront proposés aux enchères via la Direction Nationale d'Interventions Domaniales et plus particulièrement au commissariat aux ventes du domaine à Toulouse et, le cas échéant, sous forme de lots pour un prix de départ à l'unité de : 10€ (multifonctions et ordinateur).

Madame la Présidente informe l'assemblée délibérante qu'en dernier recours le matériel restant invendu après dépôt sur ces deux plateformes sera proposé sous la forme de don aux organismes publics du territoire. Dans ce dernier cas, la priorité sera accordée selon l'ordre d'arrivée des demandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de proposer dans un premier temps le matériel à la vente sur un site dédié aux nouveaux prix indiqués dans le tableau ci-dessus,
- décide de réaliser dans un second temps, pour le matériel éventuellement invendu au 31 décembre 2026 sur le site dédié, une nouvelle procédure de vente des biens aux enchères via la Direction Nationale d'Interventions Domaniales et plus particulièrement au commissariat aux ventes du domaine à Toulouse pour un prix de départ de 10€ par matériel, sous forme de lot, le cas échéant,
- décide de proposer en dernier ressort le matériel invendu aux organismes publics du territoire à titre gracieux,
- autorise la réalisation des opérations budgétaires et comptables pour l'encaissement des produits résultant des ventes,
- autorise Madame la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 081-200034056-20260623-D2026_67-DE



Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

La Présidente,
Christine VALERO



Le secrétaire de séance,
Denis COMBET

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.